

**Signature du « Protocole de coopération et de développement de
l'équitation des cavaliers handisports »
entre la Fédération française Handisport, la Fédération française
d'équitation, l'Ecole nationale d'équitation et Les Haras nationaux**

Salon du cheval, le jeudi 06 décembre 2007

Messieurs les Présidents et directeur, mesdames, messieurs,

La politique du cheval définie par le Ministère de l'agriculture et de la pêche vise le développement durable d'activités répondant aux attentes de la société. C'est dans le cadre d'un contrat d'objectifs avec l'Etat que les Haras nationaux ont ainsi été investis de trois missions essentielles qui sont de contribuer :

- ✓ au développement économique des filières hippiques,
- ✓ à l'insertion des activités liées au cheval dans les territoires,
- ✓ à la production et la diffusion de connaissances,

avec un positionnement fort d'acteur du développement local.

C'est donc avec cette orientation que les Haras nationaux se sont engagés, de très longue date, en faveur de la pratique équestre par les personnes handicapées.

De multiples initiatives peuvent déjà être citées pour illustrer ici la contribution des Haras nationaux, que ce soit dans le cadre de projets nationaux tels celui développé avec l'AFASEC et HandiCheval pour le projet « Centaurus », qu'au travers de participation sur « Cheval et différence », « cheval et déficience », « cheval solidaire », « cheval médiateur », « politiques sociales autour du cheval », ... avec des accroches variables selon les localités et/ou les porteurs de ces actions : ici un Comité régional d'équitation comme en Poitou-Charentes, là une Région comme en Pays de la Loire, ou encore une association ou une autre collectivité locale comme en Franche Comté, en Bourgogne ou en Midi-Pyrénées.

Toutes ces dynamiques recouvrent globalement la même finalité : l'utilisation du cheval comme vecteur/facteur d'intégration. A chaque fois Les Haras nationaux se sont impliqués dans ces démarches au travers des délégations régionales, contribuant à rendre les projets viables, concrets, visibles.

- Accueil des personnes handicapées sur nos sites Haras nationaux,
- Insertion ou réinsertion scolaire ou professionnelle de publics en difficulté autour d'activités ou de métiers liés au cheval,
- Achat de chevaux de remonte permettant aux structures équestres de disposer d'une cavalerie adaptée à leur public spécifique,

Voici quelques actions que nous avons directement mises en œuvre.

Le protocole de coopération et de développement, qui nous réunit aujourd'hui, se nourrit de nos actions respectives dans ce domaine. Concernant la promotion de la pratique sportive et compétitive de l'équitation par des cavaliers handicapés, objet de nos engagements communs, plusieurs actions méritent d'être citées : elles ont été en quelque sorte les précurseurs de ce protocole. Je n'en citerais ici que trois :

- La première, lorsque Céline GERNY est venue nous solliciter l'atelier de sellerie du Haras national de La Roche-sur-Yon, pour une selle spécialement adaptée à son handicap (elle est paraplégique), conforme à une meilleure pratique sportive et à la hauteur de ses ambitions.

Cette selle, qui n'est encore qu'un prototype, lui a été livrée officiellement en septembre 2004 dans le grand manège de l'Ecole nationale d'équitation à Saumur, l'ENE ayant participé activement grâce au simulateur Persival à la mise au point de la selle. Cette première étape valide un travail d'équipe (Haras nationaux, ENE, Fédération française d'équitation et Fédération Handisport notamment). Sur la base de ce premier travail, une démarche de recherche est en cours, portée par l'ENE, pour la conception de selles adaptées à divers handicaps. Nous réitérons ici notre souhait et entière disponibilité pour participer à ce projet, notamment en mobilisant nos maîtres selliers basés dans la Région des Pays de la Loire.

- La deuxième a consisté en l'achat par les Haras nationaux de 3 jeunes chevaux qui sont entretenus, formés et entraînés par l'ENE. Ces achats se sont fait en collaboration avec la FFE et l'ENE. L'objectif est d'assurer, à terme, une partie de la remonte de l'équipe de France de cavaliers handisports. Ainsi, tout en restant sous la responsabilité de l'ENE, ces chevaux sont destinés à des cavaliers handisports de haut niveau.
- Une troisième action est l'accompagnement du projet de prototype de « montoir » qui est situé sur ce stand. La démonstration d'un tel équipement a déjà été faite ce matin ; mais il matérialise encore une fois tout l'intérêt de travailler de concert pour atteindre des résultats concrets.

Il illustre également comment des initiatives locales, dont l'intérêt est reconnu et bénéficie du soutien de la filière équine (dans le cadre notamment de cofinancement du Fonds Eperon) et du Conseil régional des Pays de la Loire (et je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour les remercier leur engagement dans ce domaine et pour nous avoir accueillis sur leur magnifique stand pour cette séance de signature), peuvent avoir des répercussions nationales.

Ce protocole constitue donc un cadre de référence, sa cheville ouvrière étant constituée d'un comité de concertation et de suivi. Il ne vivra que par les projets et les énergies régionales. Mais je donnerai, avec mes collaborateurs, tout mon poids pour qu'il soit porteur d'espérance pour tous les cavaliers handicapés.

François Roche-
Bruyn
Directeur général
Les Haras nationaux